

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N° 4892

ANNEXE

Rappeler dans la réponse, la date et le
numéro de la présente.



Bruxelles, le

15 Avril 1899

Recu en retour le
tableau susdit
Ch. Romberg

Monsieur,

Ce 15 avril 1899.

4884
32

J'ai l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la ¹^{re} Direction
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, du tableau que vous avez offert de céder
à ces fins, par votre lettre du 27 mars écoulé.

L'ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition pourra être retiré au Palais
des Beaux-arts, rue du musée n° 9, contre la
remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire
M. de Maun

Monsieur

1, rue du Pol.



Messieurs le Président et Membres
de la Commission Directrice des
Musées Royaux de peinture
Bruxelles

Messieurs. J'ai l'honneur
de vous adresser par porteur,
un tableau de Justave
Pieron, portant la date de
1863 et garanti original.

Veuillez je vous prie, me
faire connaître si, en
principe, vous seriez disposés
à faire l'acquisition de
cette œuvre pour le musée,
qui ne possède qu'un
seul exemplaire des autres
de ce peintre et dont l'
affirmative, me fixer le
prix que vous pourriez en

offrir, les diverses évaluations
que j'en ai fait faire, varient
au point, que je ne puis
m'en faire une évaluation
exacte. Je m'engage toutefois
à faire en sorte de faire
accepter par les co-propriétaires,
l'offre, quelle qu'elle soit,
que vous voudriez bien
me faire. Veuillez agréer

hermès, l'expression
de mes sentiments de
maison faite courtoise.

Cher Monsieur

1 rue du Pô
(avenue Galilée)

Pour plus de facilité de transport,
je fais enlever le cadre, qui vous
serait adressé s'il y a lieu.
(cadre bois noir et or, en très-bon
état). Ce 27 mars 1899.